

# CABINET ESSNER - Société d'Avocats au Barreau de GRASSE

Le Saint Christophe - 3, rue de Bône 06400 CANNES

Tél. 04.97.06.68.80 - e-mail : [essner@essner-avocats.com](mailto:essner@essner-avocats.com) - [www.cabinet-essner.com](http://www.cabinet-essner.com)

## Maître Emmanuel VOISIN-MONCHO

Avocat au Barreau de GRASSE

Le Saint Christophe - 3, rue de Bône 06400 CANNES - Tél. 04.93.99.05.31

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN SEUL LOT

**A LE CANNET**, 88 - 90, rue de Cannes  
dans un ensemble immobilier dénommé «88, RUE DE CANNES»

**UN STUDIO** au rez-de-chaussée, composé de :

entrée cuisine séjour ; salle d'eau-WC ; terrasse couverte ; LOI CARREZ - 25.76 m<sup>2</sup>

**UN STUDIO** au 1<sup>er</sup> étage, composé de :

entrée cuisine séjour ; salle d'eau-WC ; terrasse couverte ; jardin ; LOI CARREZ - 25.78 m<sup>2</sup>

**DEUX BOX**, tous les deux au 2<sup>e</sup> sous-sol

### **ADJUDICATION JEUDI 13 MARS 2025 à 9h**

Au Palais de Justice du TRIBUNAL JUDICIAIRE de GRASSE, 37, avenue Pierre Sémaré.

#### QUALITE DES PARTIES :

Cette vente est poursuivie à la requête du :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble «88 RUE DE CANNES», dont le siège est à 06110 LE CANNET, 88, rue de Cannes, agissant poursuites et diligences de son syndic en exercice, le CABINET HERACLIMMO, SARL au capital de 161.000 €, immatriculée au RCS de CANNES, sous le n° 817.909.450, dont le siège est à 06110 LE CANNET, 2 Allée Provençale, pris en la personne de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège.

Procédant en vertu d'une Assemblée Générale en date du 16 mai 2023, autorisant la saisie immobilière.

Ayant pour Avocat postulant Maître Renaud ESSNER, Membre de la SELARL CABINET ESSNER,

**Désignation** : Les parties divisées et indivisées d'un ensemble immobilier dénommé «88 RUE DE CANNES», sis à 06110 LE CANNET, 88, rue de Cannes, cadastré section AY : numéro 352, 88, rue de Cannes, pour 9a 16ca ; numéro 360, Quartier du Camp Long et 90, rue de Cannes, pour 5a 92ca.

Objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 10 juillet 2013, volume 2013 P, numéro 4680 ;

Les parties communes comprenant :

Le LOT N° 7 : UN BOX au 2<sup>e</sup> sous-sol, avec les 29/10.000<sup>e</sup> des parties communes ;

Le LOT N° 8 : UN BOX au 2<sup>e</sup> sous-sol, avec les 29/10.000<sup>e</sup> des parties communes ;

Le LOT N° 55 : UN APPARTEMENT au rez-de-chaussée, avec les 167/10.000<sup>e</sup> des parties communes ;

Le LOT N° 61 : UN APPARTEMENT au 1<sup>er</sup> étage, avec les 159/10.000<sup>e</sup> des parties communes ;

**Syndic** : HERACLIMMO, 2 Allée Provençale à 06110 LE CANNET.

**DAT** + de cinq ans

**Occupation** : Les appartements sont inoccupés.

Mise à prix : **35.000 €**

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Grasse, le 12 septembre 2024, sous le n° RG 24/00139, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du Tribunal Judiciaire. Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de GRASSE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

**Consignation** pour enchérir 3.500 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau de GRASSE.

**Surenchère** : Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GRASSE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Pour tous renseignements, s'adresser au CABINET ESSNER Tél. 04.97.06.68.80

**Visites : - Mardi 25 février 2025 de 11h à 12h - Mardi 4 mars 2025 de 14h à 15h**